



FOCOM / ORANGE



QUESTIONS DE FOND

CONSTATS - ANALYSES - REVENDICATIONS

Octobre 2021

ÉLECTIONS 2021

Des représentants du personnel
au Conseil d'Administration d'Orange SA

*du 16 au 18 novembre 2021, par vote électronique. Un second
tour probable aura lieu du 24 au 26 novembre.*

Nos candidats



VOTEZ POUR DES CANDIDATS QUI DÉFENDENT LES INTÉRÊTS
DES PERSONNELS ET CEUX DE L'ENTREPRISE.

VOTEZ POUR LES CANDIDATS FOCOM

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

Le CA est chargé, comme son nom l'indique, d'administrer l'entreprise, c'est-à-dire de prendre les grandes décisions entre deux assemblées générales des actionnaires. Il est la voix des actionnaires pour la gestion au quotidien de l'entreprise. Il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques du Groupe et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

À titre d'exemple, l'Offre actuelle Réserve au Personnel est décidée et votée au CA. Il nous semble essentiel que l'opération soit la plus intéressante possible pour les salariés et notre présence est nécessaire pour faire entendre nos revendications.

FOCom se mobilise pour la représentation des salariés au sein du CA.

À ce jour, la loi impose d'avoir un représentant du personnel actionnaire dans la mesure où celui-ci détient au moins 3% du capital social. Notre objectif est d'augmenter cette proportion afin de sécuriser le capital de l'entreprise qui sera moins sujet à des OPA hostiles. En atteignant 10%, cela justifierait le fait qu'il y ait deux représentants des salariés actionnaires au CA.

Revendication FOCom

Nous revendiquons une augmentation du nombre de représentants de salariés élus augmentée de manière à permettre une meilleure représentation et à peser davantage dans les décisions. Aucune contrainte légale n'existe en la matière, il s'agit uniquement de la modification des statuts de l'entreprise, ce qui se fait couramment.

QUELLE EST SA COMPOSITION ?

Le président est le PDG d'Orange, Stéphane Richard. Le CA est composé de 15 membres dont

- 7 administrateurs indépendants,
- 3 administrateurs représentant l'État (l'État détient 25% de l'actionnariat à travers l'APE et la BPI),
- 3 administrateurs représentant le personnel
- 1 administrateur représentant les salariés actionnaires (les salariés constituent le 2nd actionnaire, derrière l'État, avec environ 6% de l'actionnariat et 10% des droits de vote).

Nous souhaitons que l'État soit fortement présent dans le capital, c'est une protection pour l'opérateur historique, mais les décisions doivent tenir compte de l'intérêt des salariés.



PLUS CONCRÈTEMENT, QUE GÈRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ?

Il ne s'agit pas de gestion quotidienne mais plutôt de valider les grands axes stratégiques proposés par le président et le comité exécutif (COMEX). Le CA est habilité à proposer des axes stratégiques sur les fusions ou acquisitions d'entreprises, la création de grandes filiales ou de grandes activités, les choix d'innovation et de recherche, les choix de gouvernance, les choix politiques en termes de RSE. Il délègue au président les actes financiers nécessaires à la réalisation de la politique décidée (dans le cadre des résolutions votées en assemblée générale).

QU'EN EST-IL DE L'APPLICATION BUDGÉTAIRE DE LA STRATÉGIE ?

Tous les ans, le CA élabore les résolutions proposées à l'assemblée générale parmi lesquelles l'affectation du résultat c'est-à-dire la détermination du dividende. Le CA est évidemment en faveur des actionnaires mais les représentants des salariés au sein du CA peuvent faire entendre leur voix, ce qui permet de tempérer la vision de la direction sur la répartition des bénéfices dégagés. En 2020, en pleine crise sanitaire, cela a permis de limiter le dividende à un niveau plus raisonnable et de pouvoir faire en sorte que l'entreprise conserve une marge financière suffisante pour faire face à la situation.

Nous revendiquons que les salariés puissent bénéficier, au même titre que les actionnaires, des revenus dégagés. Lorsqu'on décide de verser 2,2 milliards aux actionnaires, c'est autant d'argent non investi dans l'entreprise, dans les emplois, dans la reconnaissance, la recherche et le développement.

Le déploiement des réseaux et des nouvelles technologies (5G, Fibre, Orange Bank, Cyber sécurité) nécessite des investissements importants. Dans un même temps, l'entreprise investit moins pour verser plus de dividendes. Pour répondre à ce paradoxe, elle fait le choix de faire rentrer des partenaires qui vont investir à sa place, ce que nous contestons. Nous sommes en faveur de nouveaux partenariats, à condition que cela permette d'investir plus et non l'inverse.

ET SUR L'ÉROSION DES EFFECTIFS DEPUIS DES ANNÉES ?

Nous contestons le fait que l'entreprise ait décidé de filialiser une grande partie des activités de manière à réduire les effectifs. L'expérience montre que si on prend en compte l'ensemble des coûts de la sous-traitance, y compris ceux de la non qualité et de la perte d'image, cela revient, au final, plus cher à l'entreprise. D'un point de vue stratégique, cela conduit à suivre le modèle économique des concurrents. Or ces derniers n'ont pas la même vision que la nôtre héritée du service public, à savoir fournir un service de qualité au plus grand nombre.

Nous défendons cette vision ainsi que le maintien, voire le renforcement des effectifs. La dimension sociale doit avoir autant de considération que la dimension financière et stratégique.

Nous avons perdu 100 000 emplois à Orange depuis 2000. La déflation des effectifs et les nouvelles organisations du travail telles que le Flex Office permettent de réaliser des économies au détriment des personnels en dégradant les conditions de travail et le climat social.

QUELLE EST LA POSITION DE FOCOM SUR L'ÉCOLOGIE ET L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DU CA?



Avec les enjeux climatiques, les entreprises du numérique ne peuvent pas avoir d'avenir ni une bonne image si elles ne s'engagent pas rapidement dans la neutralité carbone. Orange a manifesté cette volonté. FOCOM veut s'assurer qu'Orange se donne réellement les moyens de la mettre en œuvre rapidement en s'appuyant le plus possible sur des énergies décarbonées. Nous attendons des actions encore plus volontaristes. Le choix des équipementiers est également un facteur clé. Certaines ressources telles que les terres rares, les métaux précieux ne sont pas inépuisables et nous demandons qu'Orange aille plus

loin dans sa politique de recyclage des terminaux et dans ses critères de choix d'équipementiers (fin de l'obsolescence programmée, matériel réparable et recyclable, politique de développement durable).

Pour l'avenir d'Orange et de ses personnels

Nous veillerons à ce que les décisions prises au CA assurent l'avenir de l'entreprise et de nos emplois. Orange est un acteur clé de la souveraineté numérique et de la croissance de notre pays. Elle doit conserver cette place stratégique qui crée emplois et richesse nationale, ce qui nécessite que l'État reste l'actionnaire de référence.

Les 6 raisons de voter FOCOM

- Pour préserver l'avenir des personnels de la maison mère et des filiales, leurs statuts, leurs conditions de travail et leur rémunération.
- Pour favoriser l'emploi et la réinternalisation des activités stratégiques ou sensibles.
- Pour l'investissement dans les technologies de demain, la recherche, l'innovation et le développement de l'entreprise, plutôt que la distribution de dividendes.
- Pour une politique environnementale responsable basée sur le « Net Zéro carbone » et le développement des économies circulaires.
- Pour protéger Orange contre les décisions politiques et réglementaires qui lui sont défavorables.
- Pour empêcher les tentatives d'OPA, et sécuriser notre avenir.

www.focom-orange.fr



J'adhère à FOCOM
en ligne

